

APPEP

Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public

Motion du bureau de l'APPEP sur la notation au Baccalauréat.

Samedi 25 septembre 2010

Le Bureau de l'APPEP s'indigne de la manière dont, en juin dernier, un magazine s'en est pris à l'évaluation en philosophie au baccalauréat. L'évaluation d'une seule copie, indépendamment des plus élémentaires et des plus ordinaires conditions d'une correction équitable, a été le prétexte à une dénonciation totalement artificielle du travail des professeurs de philosophie. Il n'est pas admissible que l'idée de « l'arbitraire de la notation » en philosophie soit ainsi distillée à partir d'une « expérience » dépourvue de la moindre valeur scientifique. L'APPEP juge particulièrement détestable d'utiliser l'anxiété des élèves et de leurs parents au moment de l'épreuve et de l'attente des résultats.

L'APPEP et les professeurs de philosophie ne demandent aucune complaisance à l'égard de la notation en philosophie. Notre association connaît et prend en compte les travaux et les enquêtes journalistiques qui ont pu montrer les difficultés, voire certaines injustices, de la notation. Elle ne saurait accepter en revanche qu'on en tire prétexte pour discréditer les épreuves de philosophie et souligne que la question se pose aussi dans les autres disciplines. Nous invitons en ce sens chacun à prendre connaissance du travail fait depuis maintenant de nombreuses années, qui doit continuer, pour une notation qui ne relève d'aucun arbitraire. On ne saurait enfin oublier que chaque correcteur est un professeur qui attend du baccalauréat qu'il récompense justement ses élèves pour un travail qui est aussi le sien.